

Regard sur la pauvreté en Corrèze

Catherine Beaudemoulin, Frédéric Châtel, Insee

En 2012, 13,8 % des Corrèziens vivent sous le seuil de pauvreté. C'est moins qu'en France métropolitaine. Le niveau de vie médian des personnes pauvres est légèrement supérieur à ce qu'il est en province (9 640 euros par an contre 9 460 euros) (*figures 1 et 2*).

À l'instar d'autres départements ruraux, la pauvreté est plus marquée qu'en France chez les ménages les plus âgés : le taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a plus de 75 ans s'élève à 15 % (10 % en France métropolitaine).

Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a progressé de 0,9 point en Corrèze, une évolution un peu inférieure à celle de France métropolitaine. C'est parmi les jeunes que ce taux a le plus progressé.

Chez les personnes les plus âgées, le taux de pauvreté a, au contraire, diminué. Ceci peut être lié à l'arrivée aux âges élevés de générations comprenant moins d'agriculteurs et bénéficiant davantage des régimes de retraite.

Davantage de RSA comme complément de revenus d'activité

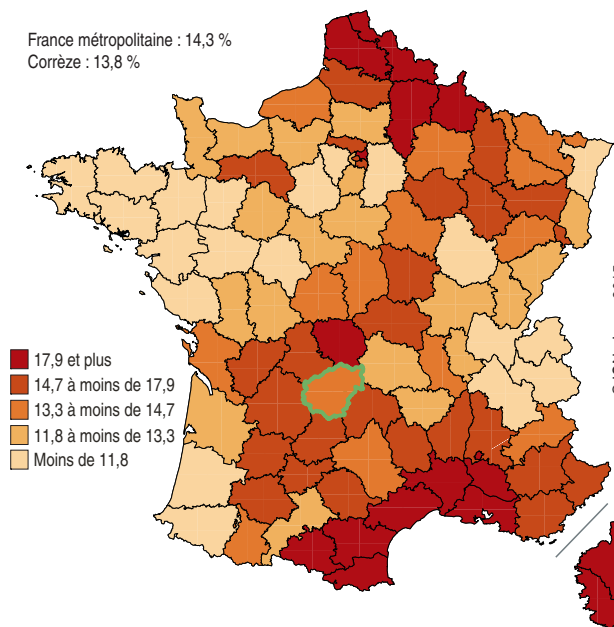
En lien avec la progression de la pauvreté, le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 25 % entre 2009 et 2014 ; c'est un peu moins qu'en France (+ 29 %). Fin 2014, 5 400 allocataires résident en Corrèze : ils représentent 3,8 % de la population des 15-64 ans, contre 5,5 % en France métropolitaine. Au total, 11 700 personnes (allocataires et ayants-droits) sont couvertes par cette prestation sociale, soit 4,9 % de la population. Comme en Creuse, les allocataires corréziens du RSA sont moins nombreux qu'en France à percevoir uniquement le RSA socle (51 % contre 64 %). Ils ont donc plus souvent des revenus d'activité, que le RSA vient compléter.

Aujourd'hui en Corrèze, les allocations de minimum vieillesse (ASV et ASPA) sont versées à 3,2 % des personnes de plus de

1 La pauvreté monétaire est un peu moins marquée en Corrèze qu'en France

Taux de pauvreté en 2012, par département, en %
(taux à 60 % du niveau de vie médian)

France métropolitaine : 14,3 %
Corrèze : 13,8 %



© IGN - Insee 2015

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012.

60 ans, comme en France métropolitaine. Le nombre d'allocataires diminue régulièrement.

	Corrèze	France métropolitaine (sauf * = province)
Taux de pauvreté de l'ensemble des ménages (%)	13,8	14,3
Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans (%)	22,1	21,9
Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans et plus (%)	15,0	10,2
Taux de pauvreté des familles monoparentales (%)	28,9	29,9
Taux de pauvreté des couples avec enfants (%)	11,9	12,7
1er décile du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	10 800	10 503
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	18 880	19 786
Part des demandeurs d'emploi (catégories A,B,C) dans la population en âge de travailler (15-64 ans, %)	11,6	13,0
Part des demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C de longue durée dans la population en âge de travailler (15-64 ans, %)	5,2	5,6
Taux de retard à l'entrée en 6ème (%)	8,7	10,8
Part des jeunes de 18 à 24 ans ni en emploi et ni en formation (%)	17,7	18,6
Part de la population à plus de 15 minutes des équipements de la gamme intermédiaire (moyenne des 34 équipements) (%)	13,3	3,9 *
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (%)	85,1	73,9

Sources :

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012 ;

Insee, Recensement de la population 2011 et 2012, exploitation principale ;

Insee, Base permanente des équipements 2014 - Distancier Metric ;

MENESR-DEPP, système d'information SCOLARITE et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat - Rentrée 2014-2015 ;

Pôle emploi-Dares, Statistiques du marché du travail, effectifs au 31 décembre 2014.

Une meilleure insertion dans l'emploi qu'en Creuse ou en Haute-Vienne

Situations de demande d'emploi et pauvreté sont souvent liées. Fin 2011, 13 200 personnes sans emploi ou exerçant une activité réduite étaient inscrites à Pôle emploi (catégories A, B et C), soit 3 000 de plus qu'au début de la crise économique, fin 2008. Les effectifs ont continué de progresser, atteignant 16 800 personnes fin 2014. En six ans, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (+ 64 %) a été plus marquée que dans les deux autres départements limousins. La progression a été comparable à celle de la France (+ 60 %). Malgré tout, parmi la population en âge de travailler (15-64 ans), la Corrèze compte moins de demandeurs d'emploi que la France (11,6 % contre 13,0 %).

Parmi les demandeurs d'emploi, 7 500 le sont depuis plus d'un an, soit 5,2 % des 15-64 ans. Le caractère de longue durée du chômage s'est renforcé : au 31 décembre 2014, 45 % des demandeurs d'emploi l'étaient depuis plus d'un an contre 32 % en 2008.

Les Corrèziens, tout particulièrement les femmes, demeurent plus souvent insérés dans l'emploi qu'en moyenne en France : 82 % des femmes de 30 à 54 ans ont un emploi : c'est quatre points de plus qu'en France. Chez les hommes, le taux d'emploi (89 %) dépasse de deux points le taux national.

L'éloignement des équipements est davantage marqué qu'en province

Devoir parcourir des distances ou des temps de trajet importants pour accéder aux équipements et aux services peut peser sur le budget des ménages à faibles revenus et être un facteur d'isolement pour les personnes qui ne disposent pas d'un moyen de transport personnel. En Corrèze, les équipements et services sont en moyenne moins facilement « accessibles » qu'en province. En 2014, en Corrèze, 10 % de

la population met en moyenne plus de 7 minutes pour accéder à un équipement ou un service de proximité (3 % en province), 13 % des Corrèziens parcourent plus de 15 minutes pour accéder à un équipement intermédiaire (4 % en province) et 14 % résident à plus de 30 minutes d'un équipement de la gamme dite « supérieure » (3 % en province).

En revanche, les lieux de travail et de résidence sont moins souvent sur deux communes différentes que dans la plupart des autres départements : 58 % des actifs corréziens travaillent hors de leur commune de résidence, contre 64 % des actifs de province.

Jeunes : certaines situations plus favorables

Pour l'une des populations cibles des politiques sociales que constituent les jeunes, la Corrèze présente certaines caractéristiques plus favorables qu'en France ou que dans les deux autres départements limousins.

En lien avec un chômage moins présent, les enfants et adolescents corréziens appartiennent moins souvent qu'en France à une famille qui ne comporte aucune personne ayant une activité professionnelle (7 % en 2011, soit trois points de moins qu'en France). Chez les enfants, un peu moins d'élèves entrent en 6^e avec un an de retard ou davantage.

La Corrèze compte parmi les départements où la part des jeunes adultes peu ou pas diplômés est la plus faible : 16 % des jeunes de 20 à 24 ans n'ont pas de diplôme ou ont un diplôme de niveau inférieur au CAP-BEP, contre 20 % en France. Néanmoins, la part de jeunes adultes ni en emploi, ni en formation est aussi élevée en Corrèze qu'en France métropolitaine (respectivement 18 % et 19 %). ■

Insee Limousin

29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :

Yves Calderini

Rédactrice en chef :

Nathalie Garrigues

ISSN 2416-9854

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « En Limousin, des formes de précarité qui diffèrent selon les territoires », *Insee Analyses Limousin* n° 17, décembre 2015
- « Regard sur la pauvreté en Creuse », *Insee Flash Limousin* n° 19, décembre 2015
- « Regard sur la pauvreté en Haute-Vienne », *Insee Flash Limousin* n° 20, décembre 2015

